Zeitschrift: Geschichte und Informatik = Histoire et informatique

Herausgeber: Verein Geschichte und Informatik

Band: 13-14 (2002-2003)

Artikel: Vers un chaos informatique documentaire? Réflexions autour de l'archivage électronique

Autor: Coutaz, Gilbert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-118853

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vers un chaos informatique documentaire? Réflexions autour de l'archivage électronique

Gilbert Coutaz

Zusammenfassung

Die Schweizer Archivare haben vor kurzem auf die Bedrohung des kollektiven Gedächtnisses durch die Informatisierung der Produktions-, Verwaltungs- und Verbreitungsabläufe von Informationen hingewiesen.

Angesichts der Verpflichtung zur Archivierung beschäftigen sie sich in ihren Überlegungen mit der Zukunft der digitalen Produktion, deren perverse und kostspielige Auswirkungen erst jetzt langsam festgestellt werden. Ohne Archivare würden möglicherweise Massen von Dokumenten der Forschung unzugänglich werden, da sie in veralteten Informatiksystemen gefangen blieben.

Der Archivar ist das erste Glied in der Bildung des kollektiven Gedächtnisses. Bei den Historikern hingegen stehen Quantität und Qualität der Information im Vordergrund. Dabei vernachlässigen sie den Gesichtspunkt der Bildung eines kollektiven Gedächtnisses und messen der Bildung von Archivbeständen sowohl bezüglich Dauer als auch bezüglich Sammlung wenig Bedeutung bei. Eher pochen sie auf die Verpflichtung zur Konservierung von bestimmten Teilen oder beklagen Lücken in den Beständen als dass sie die Bemühungen der Archivare Archivalien einzutreiben und zu inventarisieren schätzen. Es gilt die Beziehung zwischen Archivaren und Historikern im Hinblick auf die durch das informatische Umfeld gesetzten Massstäbe neu zu definieren. Erstere können ihre Tätigkeit ohne letztere ausüben, umgekehrt gilt dies wohl kaum.

Résumé

Les archivistes suisses ont dénoncé récemment les risques de disparition de la mémoire collective engendrés par l'informatisation de tous les circuits d'élaboration, de gestion et de diffusion des informations. Leurs réflexions portent sur le devenir, à l'examen des obligations de l'archivage historique, de la production informatique dont les effets pervers et coûteux commencent seulement maintenant à être constatés.

Sans la présence des archivistes, de nombreuses quantités de documents pourraient échapper à la recherche, prisonniers de systèmes informatiques devenus obsolètes.

Dans la constitution de la mémoire historique, c'est l'archiviste qui s'engage le premier. Davantage intéressés par la qualité et la quantité informatives des documents, les historiens négligent les aspects de la formation d'une mémoire, traitent avec peu de considération la constitution de fonds d'archives tant dans la durée que dans la collecte. Ils préfèrent faire valoir l'obligation de conserver des pans de l'histoire ou dénoncer les trous documentaires que d'apprécier les efforts des archivistes pour faire entrer et inventorier les documents. La relation entre archivistes et historiens est à redéfinir à l'aune des environnements informatiques: les premiers peuvent très bien exercer leurs activités sans les seconds, ce qui n'est sans doute pas vrai dans l'inverse.

De nouveaux environnements, de nouveaux défis

Dans un volumineux rapport de 178 pages, les archivistes suisses ont dénoncé, en mars 2002, les risques de la disparition de la mémoire collective en raison des dangers engendrés par l'informatisation de tous les circuits d'élaboration, de gestion et de diffusion des informations.[1] Leur démarche ne vise ni à refuser par principe l'outil informatique ni à combattre ses progrès. Non, leurs réflexions portent plutôt sur le devenir de la production informatique face aux obligations de l'archivage historique. Les effets pervers et coûteux de l'informatique commençant seulement maintenant à être considérés et chiffrés, les constats des archivistes dépassent le simple diagnostic et expriment le besoin de dispositifs humains, financiers et intellectuels nouveaux. Dans de nombreux cas, le mal est fait et les réactions sont trop tardives. Il faudra considérer que des informations entièrement traitées avec l'informatique sont déjà définitivement perdues ou ne trouveront pas des financements appropriés pour leur recomposition et leur conservation. Il n'est plus possible de remettre à plus tard les décisions et les stratégies, car le temps n'est pas un allié quand il est combiné avec des environnements informatiques.

---

1 Le rapport, qui a paru en langues allemande et française avec une version résumée, est consultable sur le site de l'Association des archivistes suisses: <http://www.staluzern.ch/vsa>. Il a été commenté dans *Arbido* 3/2002, pp. 24-26 et par Gilbert Coutaz: «L'informatique nous rendra-t-elle amnésiques?». In: *24 heures*, 26 mai 2002, p. 2. Il peut être commandé auprès de: Staatsarchiv Zug, Verwaltungszentrum an der Aa, Aabachstrasse 5, 6301 Zug.

L'évolution des technologies est si rapide et souvent si brutale qu'il est impossible d'agir à l'ancienne, longtemps après l'élaboration de la source et son traitement par son producteur. Elle rejaillit en fait sur l'interprétation de diverses relations et bouleverse de nombreux modes de fonctionnement ou schémas organisationnels. Nous pensons ici aux rapports entre les organismes producteurs d'archives et les archivistes, entre les gestionnaires de l'information et les archivistes ou encore entre les historiens et les archivistes. Les mutations technologiques n'ont pas nécessairement la même

résonance selon les cultures administratives, le rôle et le positionnement consentis aux Archives et les profils et les expériences des acteurs, qu'ils soient administrateurs, archivistes ou historiens. Mais leurs effets ne peuvent pas être tus ou minimisés, de nombreuses questions restent actuellement sans réponse. Il y a urgence à agir.

Les publications récentes des Archives fédérales suisses et de la Société Suisse d'Histoire ont abordé la question des relations entre archivistes et historiens, au travers du thème des archives et de l'écriture de l'histoire.[2] Elles ont alimenté ma réflexion.

De nouvelles réalités pour les archivistes

Tout le monde est d'accord pour reconnaître l'amplification phénoménale de l'information, l'influence grandissante qu'exercent les ordinateurs et les serveurs dans l'élaboration, la diffusion et la conservation des données. En effet, depuis une vingtaine d'années, le mouvement continue à s'étendre: on assiste à une expansion et à une diversification sans pareille des productions d'informations. La boulimie d'informations et de communications ubiquistes suscite des craintes car, le plus souvent, leur gestion interdit le tri et leur hiérarchisation, leurs technologies vieillissent rapidement et leur dématérialisation empêche leur consultation immédiate et fiable. Là où il faudrait parler d'archivage électronique, il ne se fait que de la sauvegarde électronique, la confusion terminologique traduisant la confusion des objectifs et des formations. De manière concomitante, il faut également constater la forte dilatation des domaines d'archives comme des notions patrimoniales. On peut véritablement parler d'hypertrophie de la mémoire et, selon les domaines et les périodes, d'une «idéologie du tout mémoire». La démocratisation de la mémoire va jusqu'à faire de tout individu l'archiviste de lui-même et crée des tensions entre l'impérieuse nécessité de tout conserver et l'anxiété de la perte.

Malgré ces constats qui ne souffrent guère de contestation, leur interprétation demeure souvent source de malentendus car ils ne sont pas reconnus ou sont méconnus par les décideurs politiques, les producteurs

2 «Archive und Geschichtsschreibung. Les Archives et l'écriture de l'histoire». In: *Revue des Archives fédérales suisses* et *Etudes et Sources* 27, 2001, 383 p.; «Ecriture de l'histoire. Geschichtsschreibung und Archivwesen». In: *Revue Suisse d'Histoire* 53, 2003/3, pp. 263-355. Il faut ajouter les deux articles de Barbara Roth, «Discorde ou partage? Correspondance entre une historienne et un archiviste», dans *Revue Suisse d'Histoire* 47, 1997/3, pp. 375-383; et de Bergier, Jean-François: «L'archiviste et l'historien - une vie de couple». In: *Arbido* 1/2000, pp. 5-8.

d'informations et les exploiteurs de documents. Ainsi, si «*l'administration n'a jamais autant produit de documents et permis leur partage, elle n'a pas pour autant assuré leur longévité et leur transmission au-delà des usages immédiats et du court terme. Elle a magnifié sans cesse les capacités de l'informatique, elle en a sous-évalué les fragilités. Plutôt que de hiérarchiser les informations et de faciliter le repérage des documents entre ceux qui s'imposent sur la durée et ceux qui sont de valeur éphémère, les producteurs de documents préfèrent le plus souvent s'en remettre aux capacités informatiques d'accumulation et de recherche.*»[3] Le plus souvent, les historiens n'ont pas perçu l'élargissement des champs d'intervention des archivistes dans la préparation et la négociation des masses documentaires à faire verser de manière centralisée aux Archives et selon des procédures de plus en plus contraignantes et normalisées. Si les archivistes demeurent toujours au bout de la chaîne de la conservation et des acteurs de la conservation des documents du passé, leur responsabilité aujourd'hui, sous la pression des nouvelles technologies et des données informatiques, est par contre d'intervenir au plus tôt dans les processus d'élaboration des données et de leur gestion. Il est temps d'abandonner l'image d'Epinal «*d'archivistes, brasseurs de vieux papiers poussiéreux pour savants miteux.*»[4] Les archivistes ne sont pas les simples gardiens de vieux grimoires et de masses parcheminées, ni les collecteurs de documents dont on ne sait que faire et que les historiens vont exploiter. Ils sont désormais des co-gestionnaires de données. Certes, le passé demeure un espace commun aux archivistes et aux historiens. Mais les attentes des uns et des autres ne se confondent pas obligatoirement, quand elles sont placées sur le terrain des enjeux et des intérêts. Ainsi, avant de connaître le passé, il s'agit pour les archivistes de préparer l'avenir documentaire. Cette dimension, prospective et immédiate, a crû avec les apports informatiques, qui ont changé les rapports entre les archivistes et les historiens et ont également provoqué de profonds clivages au sein de la communauté des archivistes, entre une génération attentiste et discrète sur les stratégies à mettre en oeuvre, et une autre préoccupée de trouver des réponses et d'affronter franchement les problèmes de gestion, aux côtés de leur administration et des milieux du patrimoine et de la recherche. De part et d'autre, on assiste à des phénomè-

3 Coutaz, Gilbert avec la collaboration d'Olivier Conne: «Une approche négligée de l'informatique: l'archivage des données et des documents numériques». In: *Rapport d'activité des Archives cantonales vaudoises* 2002, p. 36.

4 Ibid., p. 33.

nes d'incompréhension et à des attitudes autistes, forgés le plus souvent sur des approches professionnelles éculées et stéréotypées.

Pour de nouvelles compréhensions

Les archives ne commencent pas une fois qu'elles sont remises à un dépôt d'archives. Elles sont le résultat immédiat de tout document abouti, qui vaut dans un premier temps comme information, puis comme témoignage. C'est sur les documents qui se constituent et qui ont fait l'objet d'une évaluation les désignant comme devant être conservés que les archivistes doivent prioritairement être présents et agissants, car l'informatique ne leur laissera pas la possibilité de réagir, quelques années après l'apparition de la source. Face à leur administration, les archivistes doivent être reconnus dans de nouvelles responsabilités, faire admettre le calendrier de conservation[5] comme clef de voûte de leur politique, dont l'élaboration permettra de mettre côte à côte l'archiviste, le personnel de l'administration ou les producteurs d'archives, au besoin des historiens. Ce n'est pas à coup d'arguments historiques et scientifiques ou encore patrimoniaux que les archivistes convaincront les services mais bien en offrant des stratégies pratiques de versement, des solutions pour vider des locaux et des mémoires informatiques, des planifications transversales pour repérer des documents à conserver de manière permanente. En collaboration avec le personnel de l'administration, les archivistes doivent déterminer les standards de la conservation, harmoniser les législations et réglementations en matière de protection des données et de critères de conservation et enfin favoriser des formations adaptées pour les auteurs et les utilisateurs de documents. Ils doivent situer quand des données deviennent des données historiques. Avant que les historiens ne puissent disposer des documents indispensables à leur recherche, il faut l'intervention préalable des archivistes. S'ils entendent jouer pleinement leur rôle et faire valoir leurs attentes, les archivistes doivent quitter leur profil d'érudit tourné vers les siècles passés et se comporter en gestionnaires de l'information aux côtés des producteurs de documents et des informaticiens. Souvent, parce que la tâche est rude et qu'elle se heurte à des murs de mésintelligence, les archivistes

5 Le calendrier de conservation est comme le point de jonction entre deux parties de l'archivistique: l'une répond aux besoins de l'administration créatrice de l'information, l'autre concerne les utilisations de cette information pour la recherche scientifique, à des fins patrimoniales, familiales, etc. Il fixe la durée administrative utile et le sort final des documents.

n'entreprennent rien ou diffèrent leur intervention. Leur démission peut être alors coupable et préjudiciable car, en dehors d'eux, qui agit pour la survie et la pérennité des informations? C'est justement dans ce contexte difficile et tendu que la place des archivistes doit être appréciée.[6]

C'est le besoin de nouveaux concepts et de questionnements renouvelés qui a rendu nécessaire la mise en place de filières de formation des professions des sciences de l'information depuis 1998 et même l'introduction en 2002 d'un certificat de formation continue en archivistique à l'Université de Lausanne.[7] Ces formations accréditent des exigences de formation spécifiques pour les archivistes qui ne peuvent plus se contenter de leur parcours, le plus souvent universitaire, quand il s'agit de conduire une institution. Sans rejeter le lien avec la fonction d'historien, les archivistes sont amenés à aller bien au-delà des enseignements de l'historien. Dans leurs réflexions, ils sont nécessairement confrontés aux réalités de fonctionnement de leur institution, faible en ressources humaines et en disponibilités de surface de stockage, que les historiens ne veulent pas la plupart du temps considérer, obnubilés par les masses d'informations qu'ils devraient disposer et interroger. La grande force des archivistes devant leur administration est d'avoir une vue d'ensemble de toute la vie des documents, de pouvoir les interpréter au-delà de leurs usages primaires et de faire surgir des critères d'espace et de temps dans leur évaluation.[8]

---

6 Nous reprenons nos affirmations «Ecriture de l'histoire et archives / Geschichtsschreibung und Archivwesen», In: *Revue Suisse d'Histoire* 53, 2003/3, pp. 350-355.

7 Nous contestons les remarques de Frédéric Sardet: «Archiviste et historien: deux métiers, un lien à préserver». In: *Revue Suisse d'Histoire* 53, 2003/3, pp. 286-287, qui voit des rejets de la discipline historique dans les formations données aux archivistes suisses par l'Association des archivistes suisses, alors qu'en fait il s'agit de privilégier la connaissance des domaines de l'archivistique que les formations en faculté des Lettres ne donnent justement pas à ceux qui ont embrassé la profession d'archiviste; voir Roth, Barbara; Grange, Didier: «Enseignement de l'histoire et archivistique dans les Universités suisses. Les résultats d'une enquête». In: *Arbido* 1/2000, pp. 11-14 et Burgy, François; Roth Barbara: «Les Archives en Suisse ou la fureur du particularisme». In: *Archives* 34/1-2, 2002-2003, pp. 63-69. Le choix était d'abord de s'ouvrir à des archivistes en fonction, et nullement de faire venir de nouvelles personnes à la profession, pour ne pas créer un titre concurrentiel aux formations existantes. Dans les réflexions en cours pour la création du master en archivistique en Suisse, la formation historienne ne sera pas oubliée puisqu'il s'adressera aussi à des personnes qui n'auront pas de licence en histoire dans leur préalable. Voir Roth, Barbara: «Une première dans la formation: le certificat de formation continue universitaire en archivistique». In: *Arbido* 3/2002, pp. 23-25 et Coutaz, Gilbert: «Un certificat de formation continue universitaire en archivistique: pourquoi et pour qui faire?». In: *Arbido* 7-8, 2002, pp. 9-12.

8 Coutaz, Gilbert: «Le paradigme de l'évaluation: l'élimination, inséparable de la conservation. Quelques réflexions autour des pratiques des Archives cantonales vaudoises en matière d'archives officielles». In: *Revue Suisse d'Histoire* 53, 2003/3, pp. 487-503.

Des concepts à approfondir ou à inventer

Avec l'irruption de l'informatique, le cycle des documents, selon un découpage successif entre archives actives, intermédiaires et historiques, ne suffit plus à rendre l'urgence de l'intervention des archivistes dans le continuum documentaire. Au moment même de la conception de l'application informatique et de sa mise en oeuvre, le volet archivage historique devrait être inscrit dans les critères et permettre de tracer une ligne de partage entre ce qui mérite de faire l'objet d'un suivi, désormais informatique, jusqu'à son transfert aux Archives. Cela postule des solidarités de responsabilités plus ou moins largement partagées selon les moments parcourus par les informations et des solidarités autour de principes fondateurs de la politique d'archivage. L'enjeu est éminemment politique et stratégique avant d'être technique et financier. Les solutions passent par de profondes mutations et réorientations des pratiques administratives, de grands changements dans les mentalités. Dans cette mise en place de nouvelles stratégies et de nouveaux concepts comme celui du *records management*, où sont les historiens? Que peut-on réellement attendre d'eux? Marqués par leurs besoins de documents, ils ne s'interrogent guère sur leurs conditions d'élaboration, le contexte de leur venue dans un dépôt d'archives et leurs liens avec les producteurs. Et dans le domaine de l'évaluation qui passe nécessairement par des choix de conservation et d'élimination, les historiens ont souvent une position simpliste et inconséquente. Ils prônent le plus souvent l'exhaustivité de la conservation et l'accroissement des périmètres d'intervention, pensant que la perte de documents ou leur tri constituent de bien plus grands risques que l'absence d'instrument de recherches et d'inventaires.[9] Quand il s'est agi de réformer la Société générale suisse d'histoire, le discours formulé par les initiateurs du projet limitait les Archives à des lieux de recherches historiques.[10] Nous venons de le voir, leur rôle ne se limite pas à cela.

---

9 «*Les historiens sont à maints égards profondément conservateurs. Habitués aux catastrophes destructrices d'archives, capables d'évoquer une infinité d'histoires d'horreur où l'ignorance, la négligence ou le mépris pour le patrimoine ont fait disparaître des documents de grande valeur, les historiens sont souvent méfiants à l'égard des archivistes avec leurs calendriers de conservation – et de destruction*», Burgess, Joanne, «La recherche dans les archives. Réflexion d'une historienne», In: Gagnon-Arguin, Louise et Grimard, Jacques (Dir.) *La gestion d'un centre d'archives. Mélanges en l'honneur de Robert Garon*, Québec, 2003, p. 205 (Collection Gestion de l'information)

10 Voici ce qu'écrivait le comité de l'Association des archivistes suisses: «*Dans votre projet, les Archives sont vues exclusivement comme des lieux de recherche historique. Elles le sont, certainement, mais leur rôle ne se limite pas à cela. Nulle part n'apparaît leur place dans l'administration d'un Etat moderne, leur rôle de gestionnaire de la mémoire ou de «créateurs» des archives du fu-*

Sans l'apport des archivistes, les historiens ne seront pas à même de remplir leurs missions ou seront fortement handicapés dans leurs travaux. Il est temps de considérer le classement des documents d'archives écrites, photographiques, sonores, filmiques et autres comme faisant également partie des enjeux des historiens et le point de départ de la recherche. Les fonds d'archives n'existent que s'ils sont pourvus d'un répertoire ou d'un inventaire, leur utilisation ne peut être publique que s'ils sont identifiés. De même, sans les historiens, le travail des archivistes perd une partie de sa finalité, certains historiens parlent même de perte de toute finalité. Faut-il rappeler que la relation entre archivistes et historiens est une alliance récente, du XIXe siècle? Et qu'auparavant elle n'existait pas, les archives ayant avant tout, si ce n'est exclusivement une fonction utilitaire et de prouver des droits? Pour de nombreux archivistes, cette relation avec les historiens perd aujourd'hui de son importance au profit d'autres obligations, comme celle découlant de la valeur patrimoniale et identitaire des archives. Les historiens ne façonnent pas les dépôts d'archives. Ils donnent des pistes, des légitimations scientifiques aux démarches des archivistes. Mais ils ne peuvent pas recouvrir l'ensemble des initiatives archivistiques, au service d'abord d'une administration dont il faut garder les preuves du fonctionnement et d'une Mémoire cantonale qui autorise de larges dépassements des sources officielles et d'inscrire des champs d'investigation dans le vaste réseau patrimonial qui collecte diverses natures et différents supports d'informations sur un canton. Les rôles des archivistes et des historiens ne peuvent pas être superposés ou interchangeables, même si des lignes communes les traversent et que des passerelles doivent exister; les archives se situent entre preuve, mémoire, histoire, identité et patrimoine. Il y a à l'évidence des liens forts avec les historiens et la recherche historique, mais ces constats ne suffisent pas à rendre visible la fonction d'archiviste. Plutôt que d'amalgame de deux profils ou de deux métiers, il vaut mieux

---

tur; les contacts avec les organismes producteurs d'archives, l'évaluation des fonds, les destructions, la confection d'instruments de travail revêtent effectivement un aspect créatif et ont en tout un impact sur la recherche», «Réforme de la Société générale suisse d'histoire: l'opinion de l'Association des archivistes suisses». In: *Arbido* 1/2000, p. 9. Il est utile de rappeler que l'Association suisse des archivistes était, à sa création en 1922, une section de la Société générale suisse d'histoire avec laquelle elle a eu des contacts privilégiés jusqu'au début des années 1970. Depuis 1947, elle a eu un bulletin distinct de celui des historiens, voir Gössi, Anton: «Die Vereinigung Schweizerischer Archivare. Notizen zu ihrer Geschichte 1922-1997». In: *Revue Suisse d'Histoire* 47, 1997/3, pp. 253-255 et Coutaz, Gilbert: «L'Association suisse des archivistes (AAS): une société alerte et originale». In: *Archivi per la storia. Rivista dell'Associazione nazionale archivistica italiana* 14, 2001/-2, pp. 370-371.

parler de collaboration obligée et de complémentarité des savoirs et des projets, sans que les uns se substituent aux autres. Si les archivistes peuvent travailler sans les historiens dans de nombreux aspects de leur profession, ce n'est pas nécessairement le cas des seconds quand il s'agit de recourir à des documents d'archives. De notre point de vue, il n'est plus pensable d'envisager l'archiviste comme une forme dérivée de l'historien, ou un partenaire subordonné à celui-ci.

Spécialistes des éliminations

Les administrations ont reconnu la plupart du temps à leurs archivistes qu'eux seuls pouvaient autoriser l'élimination des documents sur papier et informatiques. La donne des archivistes actuels a changé fortement avec les pratiques antérieures où la simple accumulation faisait la politique de la conservation, alors qu'aujourd'hui, la tendance est moins de conserver que de savoir quoi détruire. Les archivistes doivent être davantage que des spécialistes des rebuts, ils doivent être accrédités dans leurs compétences d'élimination et d'organisation des masses documentaires qui seront comprises comme archives historiques. Les historiens ne peuvent pas la plupart du temps concevoir l'élimination comme une nécessité, entraînés qu'ils sont dans leur volonté de tout faire conserver et leurs fantasmes d'exhaustivité.

Ce qui est nouveau avec les phénomènes de l'informatique, c'est l'urgence de trouver des solutions et de disposer de stratégies à long terme pour garantir la pérennité des informations. Autrefois, l'archiviste pouvait retarder sa venue, il pouvait récupérer longtemps après leur élaboration les documents sur papier, qu'il pouvait analyser sur la simple base d'un examen visuel et de la connaissance des langues et des procédures. L'informatique n'autorise plus cet état d'esprit et fait apparaître la nécessité de l'implication des archivistes dès la création des documents; elle les oblige ainsi également à anticiper plus précocement les attentes des chercheurs et leurs domaines d'intérêt. L'élimination étant une nécessité, l'évaluation est un enjeu crucial et constitue le coeur du dispositif d'intervention des archivistes.

La vision large

A la différence des historiens, qui sont par définition spécialistes d'un domaine de recherche, les archivistes doivent garder une vision large et généraliste pour faire face à leurs obligations. Cette contrainte est d'autant plus grande quand, au sein de leur institution, les archivistes travaillent seuls ou dans une petite équipe.[11] Les archivistes ne peuvent pas revendiquer leurs seuls intérêts d'historiens en fonction de leur formation universitaire et de leurs propres recherches historiques, s'ils entendent pouvoir agir et réagir. Leur vision doit être large, leur disponibilité constante, leur perméabilité aux enseignements et aux évolutions permanente. Qui plus est, s'ils se défilent devant leurs responsabilités ils risquent d'être remplacés par des informaticiens et des gestionnaires, dont le point commun est une lecture immédiate et momentanée des informations à utiliser ou à exploiter.

Au-delà de la relation avec les historiens

Si le positionnement des archivistes est appelé, sous la pression des événements, à évoluer vers une emprise plus précoce et plus directive sur la production des documents, il doit également être revu dans sa relation aux publics qui sollicitent les archivistes.

D'autres publics que les historiens sont en droit d'attendre des actions de la part des archivistes, ce qui accrédite d'autres lectures des Archives que celle exclusivement historienne, telles les lectures familiale et généalogique, civique ou citoyenne, identitaire et mémoriale.[12] Ce que certains appellent la fureur généalogique doit être pris en compte parmi les publics à accueillir et à renseigner. Les Archives fixent des témoignages, des savoirs, des pratiques qui renvoient autant aux mémoires individuelles qu'aux attitudes d'une collectivité, d'une société ou d'un groupe. Au moment où de plus en plus d'administrations se dotent de loi sur l'information et la transparence et s'inscrivent dans de grands projets de cyberadministration ou de e-gouvernement, le rôle de l'archiviste devient essentiel pour regrouper les informations qui permettront ultérieurement la vérification de l'action de l'administration. Les Archives sont indispensables à la gouver-

11 Dans les grandes institutions, il y a nécessairement une répartition des compétences que le directeur doit fédérer pour ouvrir le plus largement possible.

12 Voir Nora, Pierre: «Missions et enjeux des archives dans les sociétés contemporaines». In: *Comma* 2003, 2/3, pp. 47-48. «*De la mémoire, l'archive a partagé la montée en puissance. De la mémoire, elle partage donc les trois traits principaux: le caractère impératif, le caractère hypertrophique et le caractère passionnel*» (p. 47, c'est l'auteur qui souligne)

nance politique; elles sont source de protection des droits des citoyens et preuve de leur identité comme les informations sont une matière première et essentielle pour toute activité politique, économique et sociale. La consultation des informations ne s'arrête pas aux premières années de leur constitution, mais se poursuit au-delà de leur usage administratif. L'archivage électronique participe aussi de l'objectif du droit au savoir et du droit à l'information. En ce sens, les archivistes sont à l'intersection de la gestion de l'information et de la gestion des documents, ils assurent le passage entre les deux opérations de constitution et de conservation des informations. Ils prolongent les exigences de l'information au-delà de leur usage administratif et participent de la société de l'information en autorisant l'accès à la connaissance.

A l'écoute constante des documents

Les archivistes ont un rôle de médiateur entre producteurs et consommateurs d'archives aux intérêts parfois opposés. L'identification et le classement des documents sont des opérations complexes et délicates. Les archivistes se sont beaucoup rapprochés de leur administration et leur profil d'érudit se modifie progressivement en profil de gestionnaire.

Ce n'est nullement par esprit conservateur que les archivistes ont tardé à normer et à codifier leurs pratiques. Ce sont les circonstances changeantes de ces vingt dernières années qui ont bouleversé de manière percutante et systématique le discours réflexif des archivistes. Les mêmes pratiques ont pu demeurer sans trop de changements depuis les premiers écrits théoriques de la première moitié du XIXe siècle, et surtout depuis l'apparition des écoles d'archivistique au XIXe siècle. Les archivistes ont pu longtemps évoluer avec des repères identiques et permanents. Aujourd'hui, avec la globalisation des informations et la systématisation des outils informatiques, les concepts ont changé et il a fallu en trouver de nombreux nouveaux. Certains, énoncés pourtant tôt comme le *records management*, ont pris une résonance complètement nouvelle dès la fin des années 1990. La vitalité des théories archivistiques traduit la vitalité d'une profession que les administrateurs et les historiens n'ont souvent pas perçue, quand ce ne sont pas des archivistes enfermés dans leurs pratiques. Si les besoins de filières de formation sont apparus seulement il y a quelques années, c'est justement que les archivistes ont éprouvé l'obligation d'inscrire leur profession dans des parcours certifiés et en rapport avec le développement

général de l'archivistique. Ils ont été amenés à faire appel à des enseignements qui dépassent la formation d'historien, pour combler leurs lacunes et faire face à leurs obligations. Pour que les dépôts d'archives demeurent des laboratoires, il faut permettre aux documents d'être identifiées et conservées. Le big bang de l'informatique est perceptible dans le monde des archives, comme partout ailleurs, avec une réserve prudente sur les capacités de l'informatique de garantir la conservation pérenne des informations qu'elle génère. C'est sans doute d'avoir évoqué les premiers le côté rétrograde de l'informatique à conserver durablement les données, qui fait que les archivistes sont perçus comme des agents butés de la conservation et ignares des domaines de la technologie. Mais face à ces discours, et d'ailleurs avec l'appui des historiens, les archivistes désarment aisément les critiques en plaçant les considérations sur la longue durée. En prenant l'initiative récente de créer un centre de compétences national sur l'archivage électronique, les professionnels des Archives fédérales suisses et des Archives cantonales ont fait apparaître le besoin d'une unité de doctrine, de processus par étapes et de stratégies concertées. Et dans le cas présent ils n'ont pas attendu les historiens pour faire valoir leurs droits et devoirs devant la conservation d'informations qui, faute de solutions lourdes, communes et interprofessionnelles, risqueraient de disparaître ou d'être trop coûteuses à restaurer. Qui plus que les archivistes peuvent faire le constat de besoins urgents et de solutions appropriées de constituer et de pérenniser des pans de mémoire, dont l'ampleur ne doit pas masquer la fragilité, la complexité et la volatilité?

Vers un chaos documentaire? Assurément déjà pour les documents orphelins de leurs environnements informatiques et probablement pour tous ceux qui ne seront pas identifiés, évalués et choisis assez tôt par les archivistes, le fussent-ils avec des arguments empruntés aux gestionnaires d'information, aux informaticiens ou aux historiens. L'amnésie guette à n'en pas douter la mémoire collective. Paradoxalement, une société de l'information pourrait mourir de l'absence de mémoire à long terme. Il est temps de dépasser le simple diagnostic et d'impliquer tous les acteurs autour de ces défis et enjeux dont les archivistes sont les acteurs privilégiés.

Leere Seite
Blank page
Page vide